

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Alfortville, le 10 février 2022

*Pour diffusion immédiate*

### **Hexopée publie son baromètre annuel 2021 sur le moral des associations de l'Éducation populaire et appelle les pouvoirs publics à pérenniser leur modèle économique et social.**

Cette enquête réalisée par l'organisation représentative d'employeurs a permis de récolter un nombre important de réponses, 1 682 contributions exactement, de la part de structures provenant des secteurs de l'Éducation populaire.

#### **Presque toutes les structures ont repris leurs activités mais voient les adhésions baisser**

Alors qu'elles étaient seulement 58% en janvier 2021 à avoir repris leurs activités, dans un contexte de mesures sanitaires mouvantes et incertaines, ces associations sont désormais 96% à avoir repris leurs activités fin 2021. Parmi elles, 31% les ont menées comme avant la crise et 61% en s'adaptant aux mesures d'endigement de l'épidémie.

Cette reprise des activités est néanmoins à nuancer, tant dans l'évolution du nombre d'adhérents des associations (45% voient leur nombre baisser) que pour la relation entre bénévoles des associations et salariés : 25% déclarent que les liens se sont distendus entre salariés et bénévoles. Cette baisse du nombre d'adhérents aurait été d'autant plus forte sans l'impact de la campagne "Mon association, je l'adore, j'y adhère", lancée en septembre 2021 par Hexopée et Le Mouvement associatif avec le soutien du Secrétariat d'État chargé de la Jeunesse et de l'Engagement.

#### **Le soutien des pouvoirs publics déterminant pour beaucoup de structures**

Mis en place dès le début du premier confinement en mars 2020 et poursuivis depuis, les différents dispositifs de soutien à l'activité économique sont incontournables pour la survie des structures associatives.



67% des répondants ont effectivement déclaré que les aides publiques avaient garanti leur fonctionnement en 2021, contre 75% en 2020. Parmi elles, l'activité partielle a été la plus sollicitée par les associations qui ont eu recours aux aides (62% l'ont utilisée en 2021 contre plus de 80% en 2020), suivie par le fonds de solidarité par 21% d'entre elles.

Il est également à noter l'importance des aides ciblées spécifiques, avec 28% des associations qui ont eu recours à des dispositifs variés de soutien comme par exemple le fonds colonies de vacances ou l'aide à la prise en charge des coûts fixes. Sans oublier des aides versées par leur commune ou leur intercommunalité pour 21%, en hausse en 2021 par rapport à 2020.

Ces données illustrent l'importance pour les structures de l'Éducation populaire d'avoir maintenu ces aides sur la durée. En revanche, si la sortie de la politique massive de soutien décidée par le Gouvernement pour amoindrir le recours à la dépense publique est cohérente, il est malgré tout essentiel d'envisager le maintien de dispositifs publics vitaux pour nos organisations à but non lucratif, encore touchées par les effets de la crise, pour permettre le maintien de l'emploi et le rebond de leurs activités.

### Des craintes persistantes pèsent sur l'avenir des associations de l'Éducation populaire

En effet, 24% des associations se déclarent dans une situation financière préoccupante, avec moins de trois mois d'exploitation couverts par leur trésorerie. Une situation inchangée par rapport à 2020, quand 25% se déclaraient dans la même situation. Les prévisions pour 2022 semblent plus optimistes, avec 18% d'entre elles qui s'estiment inquiètes pour leur avenir.

La fragilité de ces structures, aggravée par les conséquences de la crise sanitaire, appellent des décisions fortes de la part des pouvoirs publics pour pérenniser leur modèle économique et social.

Alors que le 22 février prochain seront connues les annonces des Assises de l'Animation, lancées depuis fin 2021 sous la responsabilité de la Ministre Sarah El Haïry, Hexopée rappelle la nécessité pour l'État et les collectivités territoriales de modifier le cadre de financement des associations de l'Éducation populaire, notamment en sanctuarisant de manière pluriannuelle le financement de leurs activités, en favorisant le recours à des modes de contractualisation plus pérennes et en y incluant les évolutions sociales.

*"Cette nouvelle édition du Baromètre Hexopée dresse, sur une période où elles ont amorcé la sortie de crise, le « moral des troupes » associatives. Ses enseignements sont utiles : ils disent que nos structures de l'Éducation populaire ont su expérimenter des modes d'organisation pour relancer leurs activités et en faire bénéficier les publics. Ils appellent aussi à la vigilance de chacun sur la situation économique des associations. Les aides publiques, encore indispensables pour l'heure, doivent être maintenues le plus longtemps possible et nous devons imaginer en tant qu'employeurs et avec les partenaires sociaux, l'État et les collectivités locales un nouveau modèle économique et social pérenne pour nos entreprises associatives."*

**David Cluzeau, Délégué général d'Hexopée**



## *Methodologie de l'enquête*

Cette enquête nationale, qui s'est déroulée en ligne du 17 décembre 2021 au 17 janvier 2022 avec 1 682 structures répondantes issues des secteurs de l'Éducation populaire, a été construite par Hexopée et menée par Recherches et Solidarités avec les soutiens du Fonjep, du Cnajep et de Chorum Mutuelle.

### **Hexopée, créateurs de citoyenneté**

Hexopée, organisation professionnelle représentative dans les champs Éclat (Animation), Sport, Tourisme social et familial (TSF) et Habitat et Logement accompagnés (HLA, ex.FSJT) représente près de 14 000 structures adhérentes employant 100 000 salariés. Elle est également co-fondatrice de l'Alliance des Employeurs du Sport et des Loisirs et est associée au Synofdes, organisation professionnelle représentative dans le secteur des organismes de formation. Elle dispose en outre d'un organisme de formation, l'ADOES.

Retrouvez-nous sur [Twitter](#), [LinkedIn](#), [Facebook](#) et [YouTube](#) !

## **CONTACTS**

### ***Presse***

M. Erwann CUAT DIT COEUR  
[ecuatditcoeur@hexopee.org](mailto:ecuatditcoeur@hexopee.org)  
01 41 79 77 44

### ***Institutionnels et partenaires***

M. Antoine TRÉDEZ  
[atredez@hexopee.org](mailto:atredez@hexopee.org)  
06 59 86 47 70

